



COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE NOUVELLE CALEDONIE

MAISON DU SPORT 24 rue Duquesne- BP25- 98845 Nouméa Cedex

Tel : (687) 26 27 70 – mail : [equitation@lagoon.nc](mailto:equitation@lagoon.nc) –www.crenc.nc –Ridet : n° 675173.0001

## PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2023 du CRE-NC en date du 22 Mars 2024

Au CISE- 1 bis avenue Antoine Becquerelle- Koutio-DUMBEA

**Destinataires de la convocation envoyée par le secrétariat du CRE-NC le 22 Mars 2024**

***Représentants des groupements équestres affiliés et agréés de la Nouvelle Calédonie composant l'Assemblée Générale du CRENC (art IX du statut et 6.D du Règlement Intérieur) :***

### **GROUPEMENTS EQUESTRES AFFILIES**

- Monsieur F DENIAUD L'Étrier de Nouméa
- Monsieur Y ORTHOSIE Association des Cavaliers du Nord-Ouest
- Madame A-C BUTEZ CARRE Club Hippique La Cravache
- Monsieur C ENEE La Gourmette de Nouméa
- Madame C GIOVANNELLI Association des Cavaliers de Dumbea
- Monsieur E PAVIOT Association des Cavaliers de Bourail / Oxer
- Monsieur N RICHETTE Association des Cavaliers de Nouville
- Madame S GAUDE Association Concours du Kato
- Madame V MOGLIA Association Territorial d'Equitation Western
- Madame O CREUGNET Club Hippique La Crinière

### **GROUPEMENTS EQUESTRES AGREES**

- Monsieur S JECHOUX Centre équestre de Paita
- Madame B FLOCH Brocéliande
- Madame N CHIARAVIGLIO Le bonheur est dans le pré
- Madame C RABOUIN Centre équestre la Tamoá
- Monsieur T DAMAS Écuries Ouessant
- Madame C MARCHAL SCEA Kopejo C Marchal

### ***Membres invités :***

***Membres représentants de l'État, de la Nouvelle-Calédonie, de la Province Sud et des organismes professionnels***

- Monsieur le Directeur de la jeunesse et des sports de la Nouvelle Calédonie ou son représentant
- Monsieur le Directeur des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales de Nouvelle-Calédonie, ou son représentant
- Madame la Présidente de la commission des sports du congrès de la Nouvelle Calédonie, ou son représentant
- Monsieur le Directeur de la jeunesse et des sports de la province Sud
- Monsieur le Président de l'UPRA Équine, ou son représentant
- Monsieur le Président du Conseil du Cheval, ou son représentant
- Monsieur le Président du Comité Territorial Olympique et Sportif ou son représentant
- Monsieur le Président de la Fédération Française d'Équitation ou son représentant

***Membres Adhérents de la FFE (Art II-B des statuts)***

- Monsieur K WILLEMOT Association Calédonienne d'Équitation Western
- Monsieur O VANHALLE Terraventure
- Monsieur F SIMIN les P'tits Galops de Pouembout
- Madame P DAVAL Yala Ranch
- Madame C LUTHRINGER Les Sabots du pin
- Madame E JOLLIVEL La Karima
- Monsieur J LEYRAUD Société Agricole LDBU
- Madame M PETIT Esprit Cheval NC
- Monsieur P CHRISTIAN Poney Club de Nouméa
- Madame S GANTER Ouaneco Ranch

***Une écurie de compétitions***

- Madame C LASBLEIZ : Lasbleiz Training Western

***Deux organismes déconcentrés de la FFE***

- Monsieur le Président du Comité Provincial d'Équitation Sud
- Madame la Présidente du Comité Provincial d'Équitation Nord

***Mesdames, Messieurs les membres du CRENC***

***Mesdames, Messieurs les Présidents(es) des commissions du CRENC***

**Ordre du jour pour l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle**

- bilan moral 2023 et quitus
- bilan financier 2023 et quitus de l'exercice clos
- projet budget 2024
- questions diverses : envoyé par Christelle GIOVANNELLI présidente de l'ACD, le 14 Mars 2024 :  
« Quelles actions précises seront mises en œuvre cette année par le CRE NC, pour accompagner les officiels de compétition dans leur formation et leur évolution de statut, et précisément pour les officiels de compétition des disciplines du Dressage et du Hunter ?  
En tant qu'organisateur de 5 compétitions de dressage sur 7 cette année et de 3 compétitions de hunter sur 5, nous rencontrons :  
-d'une part, des difficultés de maintien des épreuves amateurs en dressage particulièrement au regard du peu de juges qualifiés disponibles pour ces niveaux,  
-d'autre part, une demande réelle des juges de statut club notamment d'être accompagnés dans leur formation continue et par la suite dans leur évolution de statut (formation théorique et la possibilité d'un accompagnement lors de la pratique) »

Les documents ci-dessous vous ont été envoyés 10 jours avant l'Assemblée Générale Ordinaire :

- le rapport d'activité 2023
- le bilan financier 2023
- le budget prévisionnel 2024
- la situation financière 2023 de l'expert-comptable JMA

**Mesdames et Messieurs, membres non votants présents :**

Mr Olivier RAZAVET : Administrateur- CTOS et CPES, Président Commission des finances du CRENC

Mr Christophe DERIOS : Président UPRA-EQUINE

Mr Philippe GUICHARD : Directeur du conseil du cheval

Mme Céline LASBLEIZ : Secrétaire générale CRE-NC – LWT  
Mr Jean Luc BADDALVA : vice-président CEPS  
Mme Dominique ROESNER : Trésorière CRE-NC  
Mme Nelly JOSSE : Vice présidente ACD  
Mr Vincent FARDEAU : Président CRE-NC  
Mr Théo JOLABERT : conseiller finance DJSNC  
Mme Marie Pierre CHAVANEL : cavalière  
Mr Renaud DEJEAN : enseignant de l'ÉTRIER DE NOUMEA  
Mme Odile KOMORNICKI : Présidente CPEN

**Mesdames et Messieurs, membres votants présents :**

Mme Corinne GIOVANNELLI : ACD  
Mme Sandrine GAUDE : ACKATO  
Mr Nicolas RICHETTE : Président ACN  
Mr Emmanuel PAVIET : OXER représenté par Mme GAUDE Sandrine  
Mme Vanessa MOGLIA : ATEW-NC  
Mr Fabien DENIAUD : L'étrier de Nouméa  
Mme Charlene DAMAS représentant Ouessant  
Mme Charlotte MARCHAL : KOPEJO  
Mme ENEE : LA GOURMETTE  
Mme Chloé RABOUIN : CENTRE EQUESTRE DE LA TAMOA  
Mme Blandine FLOCH : BROCELIANDE

Monsieur Y ORTHOSIE Association des Cavaliers du Nord-Ouest représenté par Mme Odile KOMORNICKI :

*Les statuts du CRE-NC stipulent un quorum de ¼ des voix afin que l'assemblée puisse délibérer.  
Pour 2023, un total de 184 voix est enregistré pour les 16 structures affiliées ou agréées FFE soit un quorum de 46 voix.*

*Ce jour avec 12 structures pouvant voter pour un total de 160 voix, l'assemblée générale ordinaire peut pleinement se tenir.*

*Cf : annexe 1*

---

Le président, monsieur Vincent FARDEAU ouvre l'assemblée à 18 h 30 par son rapport moral (voir annexe 2)

Mr Jean Luc BADDALVA, prend la parole pour procéder au vote du rapport moral 2022 du président.

VOTE=

Contre :0

Abstention :0

**Pour : 160 voix**

**Le rapport moral 2023 est adopté à l'unanimité**

---

Mme Dominique ROESNER, trésorière du CRE-NC, prend la parole pour indiquer que le bilan 2023 va être présenté par Mr Olivier RAZAVET qui a rédigé une présentation analytique des différents éléments établis par le cabinet comptable qui est en charge du CRE-NC. (Voir annexe 3)  
Exposé du Bilan financier 2023 est fait par Mr Olivier RAZAVET, Président de la commission des finances du CRENC.

Le document sur la situation financière 2023 de l'expert-comptable JMA a été envoyé et vous le retrouvez en annexe 3

Mr Jean Luc BADDA DE PODASALVA, prend la parole pour procéder au vote du rapport financier de l'exercice 2023 de la trésorière qui laisse apparaître de résultat négatif de - 1 305 361 francs

*VOTE=*

*Contre :0*

*Abstention :0*

***Pour : 160 voix***

---

### **Le rapport financier de l'exercice 2023 est adopté à l'unanimité**

---

Mr Olivier RAZAVET, présente ensuite le budget prévisionnel de l'exercice 2024 (voir annexe 4) qui prévoit un montant de dépenses et recettes pour un montant de 15 670 000 FRF.

Mr Jean Luc BADDA DE PODASALVA, prend la parole pour procéder au vote du budget prévisionnel 2023 de la trésorière.

*VOTE=*

*Contre :0*

*Abstention :0*

***Pour : 160 voix***

---

### **Le bilan prévisionnel de l'exercice 2024 est adopté à l'unanimité**

---

#### **Questions diverses**

---

Une question diverse sur les formations qui seront mis en place durant l'année 2024 par le CRE-NC a été envoyée au bureau afin que cette question soit abordée lors de l'assemblée générale ordinaire du Vendredi 22 mars 2024.

C'est déjà un sujet que le bureau a traité en envoyant un mail à la FFE pour voir comment il serait possible d'organiser des formations à distance et diplômante.

Un email a également été envoyé à tous les clubs de Nouvelle Calédonie afin de faire un état des lieux de leurs besoin en formation d'officiels de compétitions

Mme Lasbleiz Céline a abordé ce point avec Mr Morand Fred le Lundi 18 Mars 2024 lors de leurs Visio conférence.

Ils ont convenu que une fois cet état des lieux fait, son bilan sera renvoyé à Mr Morand Fred afin qu'il puisse mettre en relation le comité avec les différents formateurs par disciplines au sein de la FFE.

Il est soulevé par Mme Nelly JOSE aussi le désir de faire des formations pratiques durant les compétitions notamment pour le dressage.

Le comité a inscrit ce type de projet dans son budget prévisionnel afin de pouvoir faire une demande de subvention pour cette action.

---

#### **Conclusions**

---

Mr Vincent FARDEAU, président du CRE-NC, remercie l'assemblée de leurs présence et soutien. Il rappelle l'importance du travail des bénévoles et remercie plus particulièrement son bureau pour son aide.

Monsieur Fardeau Vincent annonce à l'assemblée qu'il compte démissionner de son poste de président du CRE-NC après 8 années passées à ce poste.

Il remercie toutes les personnes avec qui il a travaillé pour mener à bien de nombreux projets.

Mr Théo JALABERT, conseiller financier de la DJSNC, prend la parole pour remercier le président de son invitation. Il en profite pour souligner la très bonne structuration de l'assemblée générale et félicite le bureau.

Il demande d'excuser le membre du gouvernement en charge des sports et Monsieur Armien directeur de la DJSNC qui n'ont pas pu se rendre à l'assemblée ce jour .

Mr Théo JALABERT retient le travail de qualité, très technique et un suivi financier raisonné.

Il félicite les clubs qui font vivre cette filière et qui sont au cœur de la cohésion sociale.

Il rappelle que les associations et ligues, ont la possibilité de faire des demandes de subvention et de monter des projets par l'intermédiaire de l'ANS et des provinces. Certes les démarches de l'ANS sont parfois complexes mais restent nécessaires pour l'avenir des associations sportives.

Il attire l'attention des dirigeants de clubs et des enseignants sur l'obligation réglementaire de se déclarer en temps que qu'éducateur sportif et également les structures auprès de la DJSNC.

Ces démarches doivent être réalisées avant Novembre 2024.

Mme Dominique ROESNER prend la parole pour annoncer sa démission du comité du CRE NC et de son poste de trésorière. Elle précise néanmoins qu'elle aidera le futur bureau dans les démarches de subvention pour 2024.

Mr Jean Luc BADDA DE PODASALVA , vice-président CEPS, prend à son tour la parole afin de remercier Mr Vincent FARDEAU et Mme Dominique ROESNER pour leurs nombreuses années de bénévolats. Et invite l'assemblée à conserver uniquement les bons moments partagés.

L'assemblée Générale confère tous pouvoirs aux porteurs du procès-verbal de la présente assemblée, afin d'effectuer toutes démarches, accomplir toutes formalités et généralement faire ce que de droit.

Le Président lève la séance à 20 h.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par le Président et la Secrétaire Générale du CRENC

Céline LASBLEIZ  
Secrétaire Générale du CRENC

Vincent FARDEAU  
Président du CRENC